

# Objectifs

Les buts et objectifs du Programme international ont été mutuellement définis par toutes les ONGE participant au Programme du RCEN:

## 1) Améliorer la capacité de gestion des ONGE

Plusieurs ONGE ont exprimé le souhait d'obtenir de l'aide au niveau de la gestion par résultats ainsi qu'au niveau de la prévision budgétaire et de la gestion financière. La plupart du temps il s'agit d'offrir une deuxième opinion aux NGE. Ce rôle ne peut être joué par l'ACDI qui reçoit les propositions et les rapports.

La compréhension des protocoles et l'opportunité d'une révision par les pairs avant la présentation de projet s'avère être entièrement bénéfique pour l'ACDI et les ONGE. Les communications et discussions continues via la liste Internet ainsi que la brochure sur la gestion par résultat sont autant d'outils permettant l'amélioration des capacités de gestion. Nous avons récemment publié un guide sur la mise en application des programmes de financement créant ainsi une autre opportunité de coopération pour les ONGE et améliorant ainsi leur capacité de gestion.

## 2) Améliorer la connaissance des ONGE sur les dossiers courants

Plusieurs organismes sont pris avec les mêmes problématiques et pourtant demeurent non-informés quant au potentiel de coopération qui existe. Parfois certaines d'entre-elles ne sont même pas conscientes dû à la distance et l'isolement d'une autre ONGE qui travaille dans le même pays du sud ou sur le même dossier environnemental. On sait qu'une expérience de reboisement au Costa Rica peut présenter des bénéfices pour des efforts de reboisement ou de certification de la forêt au Salvador ou au Mexique. L'expérience d'un projet sur le transport à Cuba peut également bénéficier à un projet de reboisement dans le même pays. En dehors des ces liens directs il existe des thèmes plus globaux qui doivent préoccuper tous les ONGE. Quel seront les impacts des changements climatiques sur leur travail ? Comment les Accords multilatéraux sur l'investissement affecteront-ils leurs projets ? Comment le commerce et la mondialisation affecteront-ils leurs projets ? Il est clair que pour un seul organisme il est impossible de régler ces problèmes; mais en travaillant ensemble, les organismes sont en mesure de maintenir une vision aussi globale que possible. C'est pourquoi les ONGE ont besoin d'un forum afin d'améliorer leur compréhension des ces grands enjeux.

## 3) Une communication plus efficace entre les groupes

Le courriel n'est pas utilisé par tous les organismes et ce ne sont pas tous les organismes qui sont familiers avec les listes Internet. Certains organismes ont des pages Web et d'autres n'en ont pas. Certains groupes peuvent se permettre de faire des appels interurbains afin de vérifier des dossiers à saveur politique et d'autres n'ont pas les moyens. Certains publient des petits bulletins d'information tandis que d'autres ne le font pas. Il est donc impératif lorsque l'on parle de travail au niveau international que les

communications soient améliorées. Nous avons donc mis en place notre liste Internet avec des liens par courriel. Cependant il arrive parfois qu'un coup de téléphone s'avère préférable, ou l'envoi d'une télécopie avec une mise à jour sur un sujet donné ou pour parfois informer quelqu'un qu'il y a un autre organisme qui fait un travail semblable et qu'il devrait communiquer avec cet organisme. Un réseau fonctionnel se doit d'avoir et de permettre des communications fréquentes entre ses membres et d'établir des liens faciles entre ceux-ci, ce qui constitue le système de lubrification du réseau.

#### **4) De meilleurs liens entre les ONGE et les autres agences gouvernementales et en particulier l'ACDI**

Les représentants de l'ACDI et ceux du programme PSED ont une charge de travail substantielle. Cette situation est d'autant plus complexe qu'il y a une instabilité et des changements fréquents de personnel au sein de l'agence. Cette situation n'est pas idéale pour améliorer les relations entre les ONGE et les départements et agences fédérales. Mais cette démarche est rendue nécessaire par les besoins des groupes surtout lorsque ceux-ci doivent passer du financement de projets à celui de programme ou lorsqu'ils doivent découvrir de nouveaux horizons dans leur travail international. Il est clair que les priorités environnementales prendront de plus en plus de place et l'attention sur les questions environnementales va augmenter au sein des cercles qui se préoccupent du développement. Il est donc nécessaire pour les ONGE d'initier des dialogues avec le ministère des affaires étrangères avec d'autres branches de l'ACDI ou IDRC. Le RCEN est dans une position unique grâce à ses processus de discussion internes démocratiques lui permettant d'offrir un accès direct aux préoccupations des ONGE. Il y a donc une fonction de liaison entre le RCEN et l'ACDI qui doit être entretenu et élargi à d'autres agences fédérales.

#### **5) Améliorer les connaissances de l'ACDI quant aux priorités et processus des ONGE**

Où doit aller une agence comme l'ACDI pour mieux comprendre les priorités et processus des ONGE? À qui doit-elle s'adresser lorsque vient le temps des consultations? Il y a bien sûr les grands joueurs mais ceux-ci risquent d'être biaisés ou encore exclusifs. Le RCEN est bien placé pour explorer les dossiers à caractère national de façon bilingue à l'aide de consultations régionales ou locales. Nous sommes le seul organisme au Canada qui est en mesure d'identifier tous les joueurs si une consultation globale devait être mise sur pied.

Le Programme international du RCEN est une des meilleures façons pour la division des partenariats de l'ACDI d'atteindre ses objectifs en ce qui a trait à la construction des capacités des organismes et des institutions du sud par l'accroissement des capacités des partenariats nord/sud. Ce programme a un impact direct sur les besoins humains fondamentaux des pays en voie de développement en améliorant les capacités et en augmentant la magnitude du travail des ONGE dans les pays du G-77. Il y a un impact direct sur les femmes dans les pays en voie de développement en fournissant des exemples féminins et des informations quant à la condition féminine des ONGE du nord

et du sud. En ce qui à trait aux projets conçus autour de l'amélioration des infrastructures entourant les ONGE, ceux-ci rencontrent directement les priorités de l'ACDI quant aux infrastructures de services ainsi que celles reliées aux infrastructures démocratiques ainsi que celles visant le style de gestion qui sont adoptées lors de la mise en place par les ONGE. Les projets mises en place rencontrent également les autres priorités de l'ACDI quant aux droits humains, à la démocratie et à la bonne gestion. Même si le développement du secteur privé peut être inhérent aux activités des ONGE celui-ci n'est pas ciblé par le Programme international. L'environnement demeure dans les six priorités de L'ACDI, incluant la priorité de la mission et des activités des ONGE qui œuvrent au niveau international.

*La tenue des dossiers et la gestion financière du PI est effectuée par le bureau national du RCEN à Ottawa.*